



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS – N°347

Objet : vote électronique du comité exécutif

Le secrétariat général

Diffusion : comité exécutif, haut conseil, ligues régionales, membres d'honneur, licenciés élus dans les instances internationales, professionnels

Vote électronique du 07 septembre 2025

1/ Validation des modifications apportées au tableau de l'estimation de la valeur d'une équipe d'un club (article 8.1.1. du règlement du championnat de France interclubs) avec mise en application immédiate à partir de la saison 2025/2026

Votants : ADAM Paul, ALLENBACH Denis, ANGELATS David, BROCHARD Mathilde, CHENUT Christophe, COQUIO Océane, CORTI Patricia, COUÉ Jean-Louis, COURBET David, GICQUEL Joke, HUET Nathalie, LAURENT Franck, LE SAINT Catherine, MATYJA Steve, MOUILLON Sandrine, ROBIN Sun, SCHWIZGEBEL Laurent, SERGENT Adeline, STEMPFEL Thierry, TRAN Anne

Résultat du vote : 20 votants

Pour : 20

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Date : 08 septembre 2025



NOTE INTERNE

Ajustement de l'estimation de la valeur de l'équipe d'un club

Portage			
Date	02/09/2025	Secteur porteur de la note	Pratiques compétitives
		Autres secteurs associés	Groupe de travail réforme du classement

Populations		Secteurs (professionnels + élus)		Commissions	
Comité exécutif	X	Direction générale		Règlements	X
Liges	X	Haute performance		Officiels techniques	X
Comités	X	Pratiques compétitives	X	Médicale	
Clubs	X	Développement territorial		Sportifs de haut niveau	
Grand public		Formation et emploi		Prospective	
		Territoires ultramarins		Interclubs nationaux	X
		Disciplines associées - Equipements		Développement du badminton féminin	
		Vivre ensemble		Publics vétérans	
		Relations extérieures		Territoires	
		Administratif		Handicap et inclusion	
		Finances		Badminton santé	
		Partenariats		Culture et héritage du badminton	
		Numérique	X	Communication et numérique	
		Communication et marketing		Evènementiel	
		Evènementiel		Disciplinaire	
				Réclamations et litiges	
				Appel fédérale	
				Ethique et déontologie	
			Surveillance des opérations électorales		



NOTE INTERNE

Ajustement de l'estimation de la valeur de l'équipe d'un club

ENJEUX POUR LA FEDERATION

Le groupe de travail sur la réforme du classement a décidé de faire évoluer la cote maximale, la passant de 4000 à 5000 points. Cette évolution nécessite que le tableau au point 8.1.1. *Estimation de la valeur de l'équipe d'un club, du règlement des ICN* soit ajusté.

Cette modification doit être faite avant le début du championnat pour éviter toute problématique liée au changement de cote.

CONTEXTE

Actuellement, les données du tableau du point 8.1.1. sont les suivantes :

<i>N1 (SD et DD) : cote ≥ 3300 / N1 (SH, DH, MX) : cote ≥ 3700</i>	<i>93 points</i>	<i>REGIONAL R5</i>	<i>24 points</i>
<i>N1 (SD et DD) : cote ≥ 3000 / N1 (SH, DH, MX) : cote ≥ 3400</i>	<i>84 points</i>	<i>REGIONAL R6</i>	<i>18 points</i>
<i>N1 (SD et DD) : cote ≥ 2400 / N1 (SH, DH, MX) : cote ≥ 280</i>	<i>75 points</i>	<i>DEPARTEMENTAL D7</i>	<i>12 points</i>
<i>N1 (SD et DD) : cote ≥ 2300 / N1 (SH, DH, MX) : cote ≥ 2700</i>	<i>66 points</i>	<i>DEPARTEMENTAL D8</i>	<i>09 points</i>
<i>N1 (SD et DD) : cote < 2300 / N1 (SH, DH, MX) : cote < 2700</i>	<i>57 points</i>	<i>DEPARTEMENTAL D9</i>	<i>06 points</i>
<i>NATIONAL N2</i>	<i>48 points</i>	<i>PROMOTION P10</i>	<i>03 points</i>
<i>NATIONAL N3</i>	<i>39 points</i>	<i>PROMOTION P11</i>	<i>02 points</i>
<i>REGIONAL R4</i>	<i>30 points</i>	<i>PROMOTION P12</i>	<i>01 point</i>



NOTE INTERNE

Ajustement de l'estimation de la valeur de l'équipe d'un club

PROPOSITIONS

La modification que nous souhaitons apporter serait la suivante :

N1 (SD et DD) : cote \geq 3500 / N1 (SH, DH, MX) : cote \geq 4400	93 points	REGIONAL R5	24 points
N1 (SD et DD) : cote \geq 3200 / N1 (SH, DH, MX) : cote \geq 4100	84 points	REGIONAL R6	18 points
N1 (SD et DD) : cote \geq 2800 / N1 (SH, DH, MX) : cote \geq 3500	75 points	DEPARTEMENTAL D7	12 points
N1 (SD et DD) : cote \geq 2700 / N1 (SH, DH, MX) : cote \geq 3400	66 points	DEPARTEMENTAL D8	09 points
N1 (SD et DD) : cote $<$ 2700 / N1 (SH, DH, MX) : cote $<$ 3400	57 points	DEPARTEMENTAL D9	06 points
NATIONAL N2	48 points	PROMOTION P10	03 points
NATIONAL N3	39 points	PROMOTION P11	02 points
REGIONAL R4	30 points	PROMOTION P12	01 point

*Les évolutions sont spécifiées en bleu dans le tableau.

Vote

Validation des modifications apportées au tableau de l'estimation de la valeur d'une équipe d'un club (article 8.1.1. du règlement du championnat de France interclubs) avec mise en application immédiate à partir de la saison 2025/2026.

EVALUATION

- Indicateurs de réalisation : communication auprès des clubs.
- Indicateurs de résultats : éviter les litiges avec les clubs.

BESOINS & IMPACTS SUR LES SECTEURS SUPPORTS

Finances (recettes et dépenses prévisionnelles)	Administratif (règlements, statuts, ...)
/	Modification du règlement
Numérique (Poona, MyFFBaD, ...)	Formations (besoins, évolutions)
Communication des nouvelles cotes	/
Communication (articles, questionnaires, ...)	Territoires (implication sur/avec les ligues/comités)
Communication auprès des clubs concernés	/

Adeline SERGENT
Vice-présidente Pratiques compétitives

Paul ADAM
Vice-président Modernisation des pratiques et réglementations sportives